

[...] Mais gardons-nous de sous-estimer la seule chose sur laquelle nous pouvons personnellement agir et qui, elle, date de la nuit des temps pédagogiques : la solitude et la honte de l'élève qui ne comprend pas, perdu dans un monde où tous les autres comprennent. [...]

Daniel Pennac *in* Chagrin d'école, Chapitre 11

Nom et prénom de l'élève

PROJET EDUCATIF ET D'ETABLISSEMENT



ECOLE PRIVEE CATHOLIQUE SAINT JEAN XXIII

Etablissement Privé Catholique lié à l'état par contrat d'association

100 rue Chanoine BOUISSON 83200 Toulon

Tél 04 83 42 17 54

E-mail : secretariat.stjean23@gmail.com

TABLE DES MATIERES

HISTORIQUE	3
Ecole Jean XXIII, sur les traces du passé	3
Ecole Jean XXIII, aujourd'hui	3
FAMILLE-EQUIPE EDUCATIVE	4
Une communauté vivante	4
PROJET EDUCATIF	5
AXE 1 – S'ENRICHIR DE LA DIFFERENCE	5
AXE 2 – AMENER CHAQUE ELEVE AU MEILLEUR NIVEAU POSSIBLE AVEC EQUITE	6
AXE 3 – S'ORGANISER ET METTRE LA POLYVALENCE DE CHACUN AU SERVICE D'UN MEILLEUR APPRENTISSAGE.....	7
AXE 4 – S'ADAPTER MAIS AUSSI INNOVER	8
REGROUPEMENT ULIS ECOLE.....	9-14
En conclusion	14

HISTORIQUE

Ecole Jean XXIII, sur les traces du passé

C'est dans le quartier du Pont du Las, à l'ombre de l'église St Joseph à Toulon, que l'école Jean XXIII, dans la 1ère moitié du XX siècle, a ouvert ses portes à des jeunes filles afin de les initier à la couture, la cuisine et la puériculture.

C'est dans les années 50, dirigée par Mlle Marchangeli , que l'école Jean XXIII est devenue un établissement accueillant des élèves en maternelle et primaire. Monsieur Claude Pruvost, nommé par la suite conseiller pédagogique pour l'enseignement catholique du Var, en a assuré la direction pendant quelques années. La classe pour enfants porteurs de handicap existait déjà.

Il a alors remis les clés de cet établissement à Monsieur Pierre-Jean Battesti qui les a conservées pendant plus de 30 ans.

Sa rencontre avec le Père Marius Boyer a donné naissance à un projet qui a permis la construction de nouveaux locaux au 100, rue Chanoine Bouisson , en 1992, à l'ombre, cette fois , de l'église du Sacré-Cœur des Routes.

C'est en septembre 2013, à l'annonce de la canonisation de Jean XXIII, que l'établissement est devenu l'école St Jean XXIII.

Ecole Jean XXIII, aujourd'hui

Son profil :

L'école St Jean XXIII est un établissement catholique sous tutelle diocésaine et sous contrat d'association avec l'Etat.

L'école comprend :

- 3 classes de maternelles.
- 5 classes élémentaires : CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2 – RA à temps plein – Ulis TFC.

La plus grande majorité des élèves est issue des quartiers environnants, certains viennent des communes d'Ollioules, la Seyne/mer, Sanary/mer.

Sa communauté éducative :

L'école se compose d'une classe par niveau de la petite section de maternelle au CM2, et compte également un regroupement ULIS TFC et un Regroupement d'Adaptation.

Elle est constituée de :

- 8 enseignantes en classes ordinaires.
- 2 enseignantes spécialisées.
- 1 aide-maternelle à temps plein, par classe.
- 1 AVSi en Ulis.
- 1 éducatrice chargée de l'informatique, de la BCD et d'ateliers pédagogiques.
- L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique OGEC.
- L'Association de Parents de l'Enseignement Libre APEL.
- Des partenaires et intervenants

FAMILLE-EQUIPE EDUCATIVE

Une communauté vivante

« La mission de l'école catholique, inscrite dans le projet diocésain, confiée aux chefs d'établissement et aux enseignants a pour but de donner les moyens de maîtriser avec une certaine exigence les connaissances et les compétences définies dans le programme de l'Education Nationale. »

Pour cela, nous avons pour but :

- D'accueillir les enfants dans leurs différences (sociale, intellectuelle ou religieuse) et en faire une richesse.
- Tisser une unité dans un climat de confiance.
- De privilégier l'épanouissement de nos élèves.
- De les accompagner dans leur cheminement en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers.

Pour cela, nous veillons aussi :

- A faciliter la communication entre les adultes et les enfants.
- A développer et entretenir le respect des autres.
- Entretenir le dynamisme et l'engagement de chacun.
- A encourager une participation concrète des parents.

PROJET EDUCATIF

AXE 1 – S’ENRICHIR DE LA DIFFERENCE

OBJECTIFS	
S’OUVRIR AUX AUTRES : REUSSIR DIFFERENTES FORMES D’INCLUSION GRACE A L’ULIS ECOLE. ACCUEILLIR LE PROJET DE VIE DE CHAQUE ELEVE	L'ULIS est intégrée au sein de l'école à travers sa participation à tous les projets mis en place dans le cadre du projet d'école. Tous les projets permettant un travail commun entre les élèves de l'ULIS et les classes ordinaires favorisent l'inclusion à travers des emploi-du-temps adaptés. L'inclusion des élèves ne repose pas uniquement sur l'enseignante de l'ULIS, c'est toute l'équipe de l'école qui est une communauté scolaire inclusive (équipe de cantine, aides éducatrices, ASEM, AVS, secrétariat, accueil de stagiaires différents par les enseignants, inclusion d'élèves...). Les enfants à besoins éducatifs particuliers bénéficient de prises en charge en regroupement d'adaptation, d'évaluation formatives décalées dans le temps et d'un suivi adapté à leur besoin et leur projet de vie. Un classeur ASH assure le suivi des élèves et la coordination des aides pour une plus grande efficacité et une meilleure communication entre les différents partenaires. Les aménagements mis en place permettent de garder un regard positif sur la différence.
S’OUVRIR AU MONDE : S’EVEILLER A D’AUTRES CULTURES APPRENDRE D’AUTRES LANGUES	Nos élèves s'enrichissent chaque jour de leur différence et s'ouvrent au monde à travers l'éveil aux autres cultures. Des aménagements permettent d'atteindre le niveau A1 de CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). En décroisonnement les élèves accèdent à une salle d'éveil aux langues pour se familiariser avec de nombreuses cultures. Les programmations et progressions de cycles assurent un enseignement dynamique des langues de la Moyenne Section au CM2. Un porte-vue suit chaque élève tout au long de sa scolarité.

AXE 2 – AMENER CHAQUE ELEVE AU MEILLEUR NIVEAU POSSIBLE AVEC EQUITE

OBJECTIFS	
DONNER PRIORITE A LA DIFFERENCIATION FAVORISER LE DECLOISONNEMENT REUSSIR DIFFERENTES FORMES D'INCLUSIONS	 L'équipe donne priorité à la réussite de chaque élève, en prenant en compte les besoins de chacun grâce à divers outils. Tout d'abord, nous mettons en place des passerelles interclasses avec des cahiers de réussite et la possibilité pour les élèves de « circuler » d'une classe à une autre en fonction de ses besoins ponctuels. Ensuite, nous proposons l'organisation de classe par essaim, c'est-à-dire le regroupement d'élèves en fonctions de niveau d'apprentissage et non pas de leur âge. Nous portons un intérêt particulier à l'évaluation. L'élève est évalué tout au long de l'apprentissage, grâce à une évaluation diagnostique, puis formative pour l'aider à s'améliorer et enfin sommative pour valider les acquis. Nous adaptons les supports et les modalités d'évaluation à chacun. Dans chaque classe, nous travaillons également de façon spécifique en fonction des besoins éducatifs particuliers (BEP). L'équipe éducative, enseignants et personnels assistants d'éducation, organisent des emplois du temps adaptés à la mise en place d'ateliers : philosophie, informatique, éveil aux langues, prêt de livre, jardinage, recherche documentaire. Ces ateliers permettent la prise en charge de groupes restreints qui allègent le groupe classe et laissent du temps pour travailler plus spécifiquement certaines notions : manipulations, consolidation, méthodologie. Forte d'une enseignante spécialisée, l'école dispose d'une classe qui accueille quotidiennement des groupes d'élèves en fonction de leurs difficultés en mathématiques, en français. Cette enseignante collabore directement avec les enseignantes et intervient au sein des classes en « co-intervention ». Les Activités Pédagogiques Complémentaires permettent de recevoir des petits groupes d'élèves, encadrés par les enseignantes, une heure hebdomadaire sur le temps périscolaire. La priorité est donnée à la lecture selon les derniers programmes.

AXE 3 – S'ORGANISER ET METTRE LA POLYVALENCE DE CHACUN AU SERVICE D'UN MEILLEUR APPRENTISSAGE

OBJECTIFS	
	
REUNIR TOUTES LES FORCES VIVES REPRESENTEES DANS LA COMMUNAUTE EDUCATIVE POUR FAVORISER LA DIVERSITE DES PROJETS ET LES DIFFERENTES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES.	
L'équipe éducative de l'école Saint Jean XXIII a pour objectif de diversifier les projets et l'accompagnement des élèves. Elle souhaite avant tout dispenser un accueil bienveillant et privilégié à chaque enfant. Dans ce but, elle multiplie les actions afin de proposer des situations d'apprentissages variés. L'implication des différentes personnes ressources qui enrichissent l'équipe éducative permet de diversifier les choix pédagogiques des enseignants. Grace à des locaux adaptés les classes peuvent être dédoublées lors des activités : informatique, bibliothèque, éveil aux langues, philosophie, prêt aux livres. Les temps en petits groupes en classe permettent aux enseignantes d'être au plus près des enfants et de remédier à leurs difficultés. L'école a la chance de bénéficier d'intervenants extérieurs qui enrichissent les connaissances des enfants et les ouvrent au monde extérieur. (anglais, sport, ...) L'équipe éducative a créé un partenariat régulier avec les pompiers qui sensibilisent les enfants à la prévention des risques. Les classes transplantées font découvrir aux enfants des nouvelles expériences. L'accompagnement personnel des élèves se poursuit avec l'aide aux devoirs après l'école.	
HARMONISATION DES OUTILS, DES MANUELS ET DES CODES DE PRESENTATION OUTILS, DES MANUELS ET DES CODES DE PRESENTATION	
La communauté éducative harmonise ses outils afin d'offrir aux élèves une continuité dans les apprentissages tout au long de leur scolarité Les classes se sont accordées sur des codes communs: présentation, discipline, code couleur, méthodes d'apprentissage	

AXE 4 – S'ADAPTER MAIS AUSSI INNOVER

OBJECTIFS	
VALORISER LES PRATIQUES SUPPORTS D'EVALUATION CREER UN CLIMAT SCOLAIRE ET CITOYEN ENCOURAGER LA CONCENTRATION PAR DES TEMPS DE « RETOUR AU CALME »	 L'équipe pédagogique s'adapte en permanence à tous les élèves ET et innove chaque jour pour valoriser les pratiques et supports d'évaluation, crée un climat scolaire et citoyen et encourager la concentration. Les critères d'évaluation font l'objet de réunions et de concertations. Lorsque c'est nécessaire, des outils sont mis en place aussi bien sur les temps de classe (cahiers de réussites, critères d'évaluation adaptés en cycle 1) que sur la pose méridienne . Afin de créer un climat scolaire et citoyen, le règlement intérieur s'adapte aux besoins des élèves. Pour l'élémentaire, les fiches de réflexion amènent les élèves à une meilleure prise de conscience de leurs actes et de leurs conséquences. La mise en œuvre se fait à travers : – l'aménagement de la cour et de ses différents espaces : zone calme, zone de jeux de ballons, jeux au sol... – éduquer aux enjeux et dangers du numérique. L'APEL est un partenaire actif et propose des conférences sur ce thème. – le travail sur la gestion des émotions en petits groupes : apprendre à les verbaliser et à trouver en eux les ressources pour s'apaiser et vivre dans un climat propice aux apprentissages. Nous encourageons également la concentration par des temps de retour au calme, des jeux d'écoute aussi bien sur des temps scolaires que périscolaire.

Projet du regroupement ULIS ECOLE

Coordinatrice de l'ULIS école : Elodie MOLINARY

Caractéristiques de l'école

Nombre de classes : 9	Les niveaux d'enseignement : <i>PSM / MSM/ GSM /CP/ CE1/ CE2 / CM1/ CM2/ASH/ULIS</i>
-----------------------	---

Implantation de l'école et contexte :

Paroisse du Sacré Cœur, Toulon Ouest

Horaires de l'école : 8h15/11h30 -13h-16h

Matériel collectif et salles à disposition des classes :

Bibliothèque, Marmothèque, Salle informatique, Chapelle, Salle des intervenants, Salle des langues et cultures, Salle paroissiale

Inclusion de l'ULIS école dans le projet d'école

Le projet pédagogique définit les orientations privilégiées du "socle commun des compétences" (décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015)

Il permet de respecter les exigences du socle commun et celles des programmes de façon coordonnée et cohérente.

Il est éclairé par l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Les élèves bénéficiant de l'Ulis participent aux activités organisées pour tous les élèves dans le cadre du projet d'école. Nous sommes dans le cadre d'une communauté scolaire inclusive. L'implication des familles est primordiale.

Caractéristiques du regroupement ULIS

a. Profil de la classe

Un équilibre des élèves et des différentes situations de handicaps est privilégié, mais tous les élèves ont des difficultés cognitives pour entrer dans les apprentissages en situation collective. La classe accueille des filles et des garçons 7 à 13 ans. Les élèves peuvent être porteurs de troubles du développement, du syndrome de Down, des différents dys, de déficience intellectuelle, ou de troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Relations avec les familles :

*Rencontres des familles : Octobre/ Décembre/Février/Avril /Juillet, à l'occasion des remises des PPI ou des bulletins semestriels aux familles. Bilans de fin d'année en juillet pour préparer la rentrée suivante.

*Les parents disposent du numéro de téléphone de la maîtresse pour la joindre rapidement en cas de nécessité.

*Il existe un cahier de liaison (entre la famille la maîtresse et les centres de soins) qui fait la navette entre tous les partenaires, afin que les parents puissent avoir un point régulier de l'avancée de la scolarité de l'élève.

*Les élèves non verbaux ont des feuilles d'évaluation hebdomadaires pour permettre aux parents de voir les activités pratiquées en classe par leurs enfants.

Moyens (locaux, budgets, matériel...) :

Une salle de regroupement, un ordinateur dans la classe, un vidéo projecteur dans les classes mitoyennes, logiciels éducatifs, bibliothèque de la classe, marmothèque, un jardin accessible, une salle polyvalente, une salle de motricité.

b. Profil des élèves

Les élèves doivent obtenir une notification de la MDPH.

L'élève doit pouvoir entrer dans les apprentissages du cycle 2.

Dans la vie quotidienne, l'enfant doit avoir acquis un minimum d'autonomie (propreté, marche..), ainsi que des aptitudes à la vie en collectivité (pas de comportement pouvant être dangereux pour l'enfant, les autres élèves et le personnel de l'établissement).

Les élèves peuvent bénéficier de moyens de compensation (accompagnement humain ou matériel).

L'école souhaite travailler en collaboration constructive avec les personnes qui interviennent auprès de l'enfant, dans son intérêt. Des conventions sont mises en place avec les partenaires permettant l'intervention d'éducateurs et de rééducateurs dans l'école. Les modalités sont définies dans le projet de chaque élève.

Groupes de besoins

L'enfant développe les acquisitions définies par le palier 1 du Socle Commun, et s'engage, si possible, dans les apprentissages du palier 2.

Chaque enfant a un Projet personnel qui organise sa scolarisation. Il détermine les objectifs pédagogiques et éducatifs.

Les élèves sont répartis en deux ou trois groupes de besoin en fonction des matières. Ces groupes sont définis à la suite des évaluations diagnostiques de rentrée.

Accompagner et aider les élèves à donner du sens à l'école et aux apprentissages (récréer les conditions du désir et de la possibilité d'apprendre).

- *Installer un sentiment de sécurité et un confort langagier qui favorisent l'expression.
- *Discussion et mise en place de règles de vie claires et consultables dans la classe, sous forme de montage photo (mettre en avant le respect des autres, le droit de s'exprimer, et le droit d'essayer).
- *Proposition d'un emploi du temps permettant des parcours individualisés selon les besoins et les envies de chaque élève (respecter le rythme des enfants par le choix de certaines activités, tenir compte des temps de scolarisation en classe ordinaire).
- *Favoriser des relations entre les élèves, basées sur l'écoute, le respect et l'entraide.
- *Favoriser et développer les relations école-famille.
- *Offrir aux enfants des situations « responsabilisantes » dans lesquelles ils pourront se construire des projets personnels adaptés à leurs besoins éducatifs particuliers et leurs possibilités.
- *Mise en place des métiers et de tutorat au sein de la classe (choisir une responsabilité et l'assumer, permettre aux élèves de faire références plus facilement aux règles).
- *S'intéresser davantage aux parcours individuels et au développement des élèves dans les apprentissages qu'à l'évaluation stricte du résultat des tâches demandées : favoriser l'évaluation formative et le suivi des progrès.
- *Mise en place d'un projet d'élève (le projet d'élève est un morceau du PPS) : élaboré en début d'année, il fait suite aux évaluations de début d'année, il est co-signé par les différents partenaires. Il définit les modalités de déroulement de la scolarisation en ULIS et les actions pédagogiques répondant aux besoins particuliers des élèves.

Inclusions

Au sein de l'établissement, il existe un lien dynamique et des échanges entre les classes. L'Ulis s'inscrit dans cette dynamique, tant sur le plan relationnel, que celui des apprentissages. Dans la mesure de leurs possibilités, les élèves de l'Ulis sont en récréation avec les autres élèves, ils peuvent déjeuner à la cantine et sont intégrés en fonction de leur PPS, dans les classes ordinaires. Chaque élève bénéficie d'un projet personnalisé en adéquation avec son niveau d'apprentissage et son âge. L'AVS-co est là pour faciliter si besoin cette inclusion.

Tous les projets mis en place au sein de l'école sont proposés aux élèves de l'Ulis en fonction de leurs possibilités.

Qu'est-ce que l'inclusion :

- *L'inclusion doit s'adapter à chaque type de situation, au cas par cas.

- *Pour chaque enfant, elle n'est envisageable, que si elle permet une valorisation de son statut d'élève. Elle ne doit pas mettre l'élève en situation d'échec.

- *L'inclusion doit s'adapter à chaque type de situation au cas par cas, elle dépend de l'objectif visé. Il peut s'agir d'un objectif de socialisation comme l'acquisition de compétences.

- *La fréquence des inclusions peut-être très variable, selon les possibilités d'accueil en classe ordinaire, la capacité de l'élève à s'adapter aux inclusions, les capacités scolaires de l'élève. Il n'existe ni minima, ni maxima.

- *Les séances d'inclusion peuvent être ponctuelles ou annuelles, individuelle ou en groupe, selon les cas. Elles sont adaptées au projet de chaque élève, et ré-évaluables à tout moment en fonction des besoins de l'élève.

La coordinatrice d'Ulis met à la disposition de l'enseignant d'accueil une fiche de liaison pour assurer la réussite de l'inclusion de l'élève. Cette fiche est une synthèse du profil de l'apprenant (recommandations et points d'appuis), des compétences ciblées, et des adaptations et compensation à mettre en place (pédagogiques, humaines et/ou matérielles) pour assurer la réussite de l'inclusion. Des temps d'évaluation et de régulations sont régulièrement proposés aux enseignantes d'accueil afin de rester au plus près des besoins des élèves.

Décloisonnement

Afin de favoriser l'inclusion des élèves du regroupement ULIS, la coordinatrice peut organiser avec ses collègues des décloisonnements par demi-groupe de classe, en sport, arts plastiques etc....

Sport Cm2 ou CE1 en demi-groupe pour permettre l'inclusion des élèves.

Evaluation des élèves

Outils (sources) : les évaluations nationales peuvent être une source de repère, mais toutes les évaluations peuvent être proposées.

Fréquence : observation continue, cahier du jour + évaluation de fin de période

Système de notation : pas de rouge, notations simples (tb ou bien) et acquis ou en cours d'acquisition.

En conclusion

L'Ulis est intégrée au sein de l'école à travers sa participation à tous les projets mis en place dans le cadre du projet d'Ecole. Tous les projets permettant un travail en commun entre les élèves de l'Ulis et les classes ordinaires favorisent l'inclusion.

L'inclusion des élèves ne repose pas uniquement sur l'enseignante du regroupement Ulis, c'est toute l'équipe de l'école qui a toujours été une communauté scolaire inclusive (équipe de la cantine, aides éducatrices, ASEM, AESH, secrétariat, accueil de stagiaires différents par les enseignantes, inclusion d'élèves.....).

Sophie DREYFUS
Chef d'établissement



Responsable légal 1

Nom.....

Prénom.....

Lu et approuvé le :

Signature

Responsable légal 2

Nom.....

Prénom.....

Lu et approuvé le :

Signature

Elève

Nom.....

Prénom.....

Lu et approuvé le :

Signature